

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 48 (1991)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Jeunesse + Sport

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## J+S dans le vent

Il n'est plus besoin d'insister sur le succès que connaît, depuis le début des années septante, le mouvement Jeunesse + Sport, programme d'encouragement spécifique financé et animé par la Confédération avec la collaboration des cantons et des fédérations. De dix ans en dix ans, ses dirigeants font le point tout en cherchant à adapter et à améliorer ce qui peut l'être.

Ce fut à nouveau le cas en 1990 et c'est tout un nouveau train de mesures qui est entré en vigueur le 1er décembre dernier. Parmi celles-ci, on relèvera notamment une revalorisation des indemnités accordées aux moniteurs, clubs de sport et organisations de jeunesse (augmentation de près de 50 pour cent), aux fédérations sportives responsables des cours de formation et de perfectionnement de moniteurs (augmentation de 100 pour cent), et aux

camps scolaires (suppression de la réduction des subsides).

En outre, tenant compte de la mise en place et du financement, par les cantons, de «programmes annexes» destinés aux jeunes (13, 12, 11 voire 10 ans) échappant à l'âge d'accession à Jeunesse + Sport (14 à 20 ans), les moniteurs qui œuvrent dans ce cadre ont désormais également droit à la formation supérieure.

Et puis, après deux ans d'essai, la branche «Sport de camp», dérivée d'Excursions + Plein air, paraît être, elle également, mûre pour permettre aux organisations de jeunesse d'intégrer le sport à leurs activités usuelles.

Enfin, et c'est le point sans doute le plus réjouissant, tous les records de participation ont été battus en 1990, et ce sont – mais faut-il s'en étonner – les filles qui ont surtout contribué à ce nouveau bond en avant de Jeunesse + Sport. (Y.J.)



J+S se porte bien et les filles, surtout, sont de plus en plus motivées.

## Changement à J+S

A la fin de l'année dernière, Josef Eugster, chef du Service J+S du canton d'Appenzell Rhodes intérieures, a quitté sa fonction après 13 ans d'activité. Pour lui succéder, on a choisi un ancien gymnaste encore très jeune (il est né en 1967), à savoir Christian Moser, qui connaît bien le Mouvement puisqu'il est moniteur 3 dans sa branche de prédilection.

## Des inspecteurs J+S s'en vont!

Klaus Vogler, inspecteur J+S depuis 1980 dans le canton d'Obwald, de même qu'Alois Stolz, qui remplissait depuis 6 ans cette même fonction dans le canton d'Appenzell, quittent ce poste important.

La Commission fédérale de sport (CFS) les remercie vivement pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de la jeu-

## CFS: aide et soutien

Hansruedi Löffel

Traduction: Yves Jeannotat

La Commission fédérale de sport (CFS) s'est réunie, récemment, en session d'hiver, à la Maison du sport de l'ASS, à Berne. Sur la base des crédits accordés pour l'année 1991, elle a été en mesure d'assurer à l'Association suisse du sport et aux fédérations sportives d'une part, à l'Association suisse d'éducation physique à l'école (pour la formation de ses cadres) d'autre part, la mise à disposition des subventions habituelles.

En ce qui concerne les fédérations, il faut insister sur le fait qu'elles constituent une aide financière appréciable et hautement bienvenue aux dépenses occasionnées par la formation des moniteurs, et ceci à raison d'un tiers environ.

Dans le domaine de la recherche scientifique en matière de sport, à côté de bourses à accorder à des étudiants particulièrement désireux de poursuivre leur formation, sept projets ont été proposés au département comme méritant d'être soutenus. Parmi ceux-ci, relevons une analyse des accidents et blessures issus des sports équestres, et une appréciation des effets, à l'effort, de la haute altitude sur l'organisme humain.

Il a enfin été décidé de poursuivre de façon intensive la lutte contre le dopage dans le sport et de tendre à la coordination des efforts consentis, dans ce secteur, au niveau international. La CFS a pris connaissance de la convention européenne proposée à la signature, convention qu'elle va soumettre, avec son préavis, aux Chambres fédérales pour étude et approbation. ■

nesse de ce pays, et elle salue aussi les deux personnalités qui vont leur succéder, à savoir Heidi Küng-Kathriner et Josef Eugster, ancien chef du Service J+S du canton d'Appenzell Rhodes intérieures comme on vient de le voir par ailleurs. ■